



Rapport annuel
sur le prix et la qualité
du service public
d'élimination des déchets

CHIFFRES CLÉS 2018

ROCHEFORT
Océan
Communauté d'agglomération



SOMMAIRE

- Présentation du service
- Indicateurs de collecte
- Indicateurs financiers

PRÉSENTATION

COMPÉTENCE

La Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO) a pour compétence pour la collecte des déchets ménagers et assimilés et le tri. Le traitement est la compétence du SIL (Syndicat Intercommunautaire du Littoral depuis le 1^{er} janvier 2015).

La collecte sélective a été mise en place sur le territoire en 2000.



ORGANISATION DU SERVICE ET DE LA COLLECTE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la CARO a mis en place une nouvelle organisation du service, plus homogène et cohérente avec l'objectif de trier plus en adoptant l'extension des consignes de tri.

Des actions sont mises en place afin de réduire la production de déchets des ménages et des professionnels.

Cette nouvelle organisation vise également à réduire l'impact environnemental (baisse des kilomètres parcourus, baisse du nombre de camion de collecte, baisse des nuisances sonores. ...) et à maîtriser les coûts.



SAC OU BAC NOIR

1 collecte hebdomadaire sur quasi tout le territoire

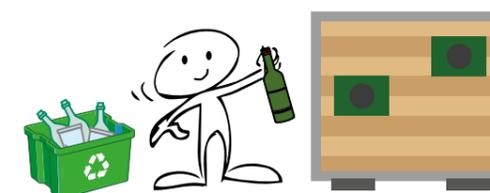
(sauf le centre-ville de Rochefort et la commune de Fouras, l'été)



SAC OU BAC JAUNE

1 collecte tous les 15 jours

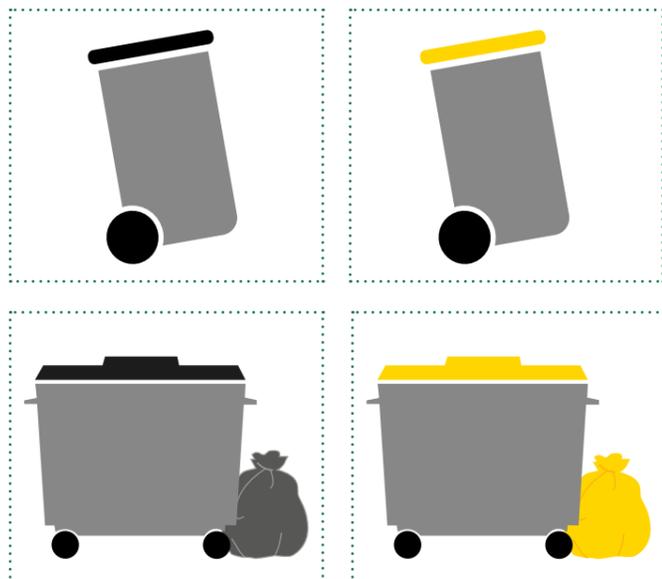
(sauf le centre-ville de Rochefort et la commune de Fouras, l'été)



BOUTEILLES, BOCAUX

le verre doit, sur tout le territoire, être déposé dans les **215** Points d'Apport Volontaire (PAV)

LES DÉCHETS DU TERRITOIRE



Les foyers sont équipés de conteneurs individuels gris pour les collectes d'ordures ménagères et jaunes pour celles des emballages/papiers.

Dans certains cas, il n'est pas possible d'équiper en conteneurs individuels :

- des conteneurs de regroupements sont mis en place **OU**
- des sacs sont distribués par la CARO (dotation annuelle).



Un calendrier de collecte indiquant les jours et la fréquence des collectes est distribué chaque année dans tous les foyers de la CARO. Egalement disponible en téléchargement sur le site de la collectivité.

Calendrier de collecte 2018 - ROCHEFORT

MODE D'EMPLOI
Quelques renseignements : voir le jour de collecte de votre secteur dans la colonne "Ordures ménagères" (ordures et emballages).
Emballages : voir le jour de collecte de votre secteur dans la colonne "Emballages" et reporter ces jours sur le calendrier de collecte.
Remarque : à Rochefort-Sur-Mer, la collecte des emballages a lieu le jeudi des semaines paires. Également des semaines 1 et 3 de.

Carte des secteurs au verso

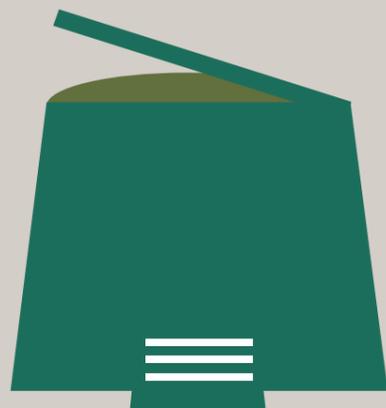
	ORDURES MÉNAGÈRES	EMBALLAGES
ROCHEFORT SECTEUR 1	Lundi	Jeudi
ROCHEFORT SECTEUR 2	Mardi	Jeudi
ROCHEFORT SECTEUR 3	Mardi	Vendredi
ROCHEFORT SECTEUR 4	Vendredi	Vendredi
ROCHEFORT SECTEUR 5	Mardi et samedi	Tous les mercredis

Les bacs sont à sortir à partir de 18h00. Remise en place à partir de 19h00.
Collecte de 01/05 et 25/02, reportée au 02/05 et 25/02.

LA COLLECTE DU VERRE SE FAIT EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV).
Pour connaître les PAV les plus proches de chez vous, rdv sur : www.agglo-rochefortocéan.fr
(* en centre au verso) et au 02 53 53 347

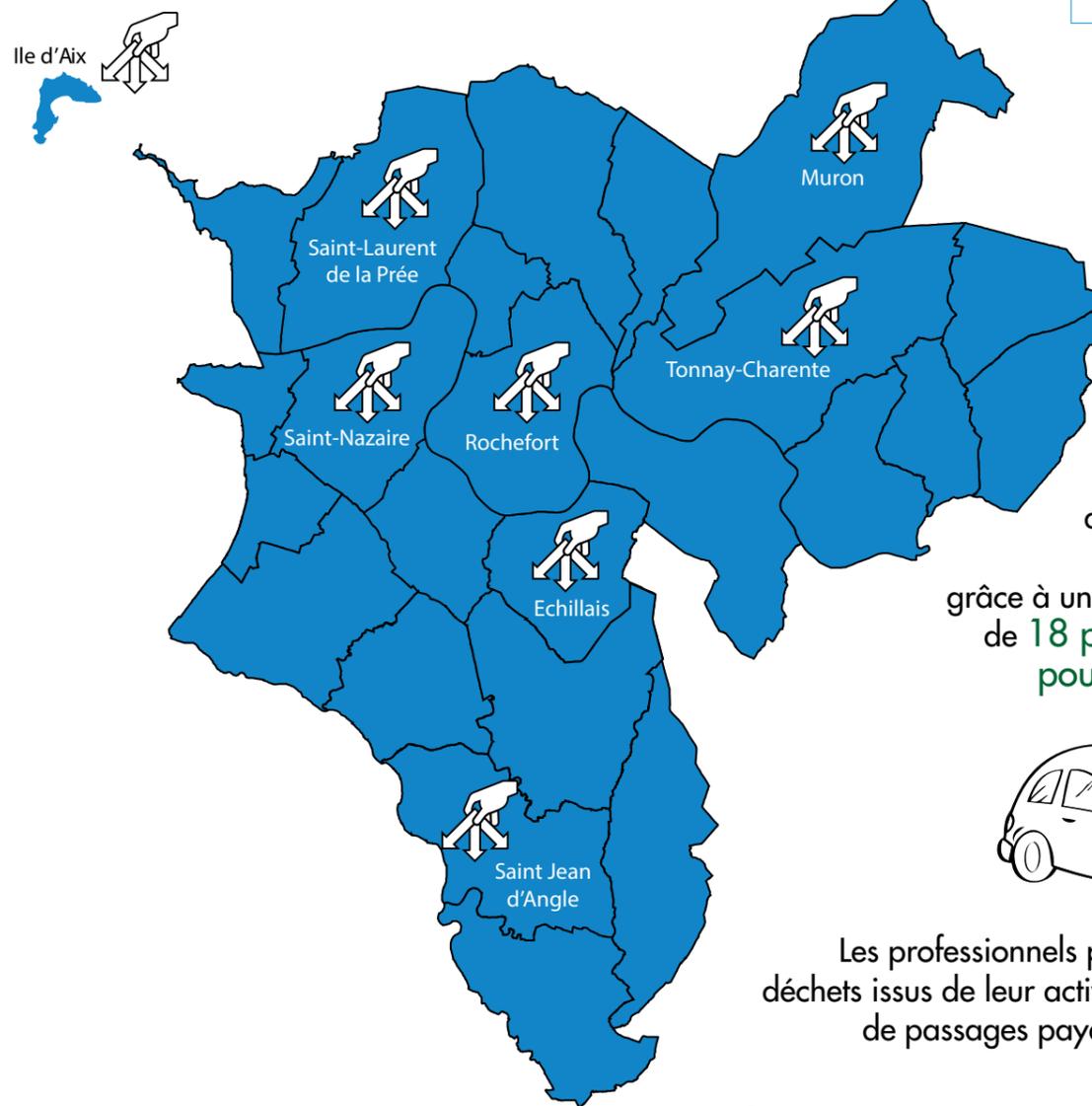
COMPOSTEURS INDIVIDUELS

LA CARO propose des composteurs individuels afin de mettre en place chez soi le recyclage des déchets verts et pour réduire le volume des déchets ménagers issus de la cuisine (épluchures, marc de café, sachets de thé, fleurs, tonte, petits branchages...)



LES DÉCHETTERIES

8 DÉCHETTERIES
25 COMMUNES



Elles sont ouvertes du lundi au samedi, et sont accessibles grâce à une carte magnétique de 18 passages annuels pour les particuliers.



Les professionnels peuvent déposer les déchets issus de leur activité, avec une carte de passages payants, sauf pour les :



38 BORNES TEXTILE

sont également accessibles en permanence, permettant de déposer les vêtements usagers ou pas, le linge de maison, les chaussures (toutes communes sauf Fouras). Géolocalisation des bornes à retrouver sur : www.agglo-rochefortocéan.fr



CARTONS



PAPIERS

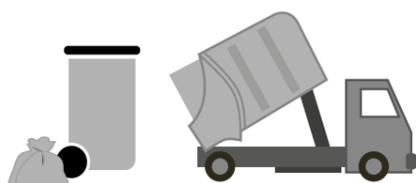


VERRES

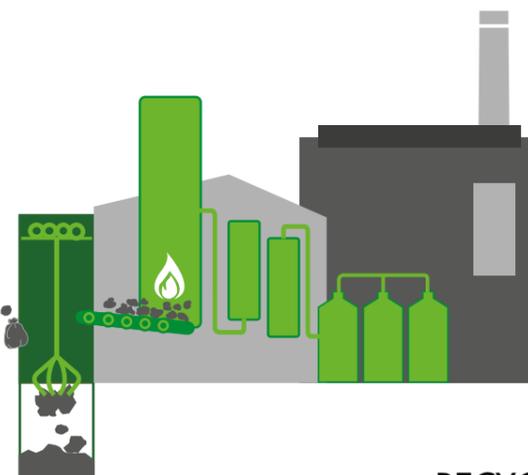


MÉTAUX

LES DÉCHETS DU TERRITOIRE



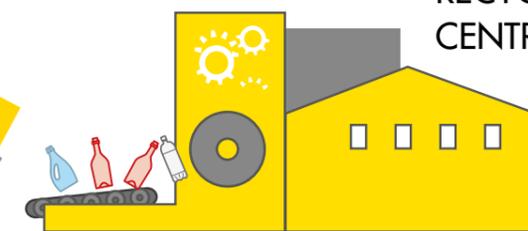
ORDURES MÉNAGÈRES



CENTRE DE TRAITEMENT MULTIFIÈRES Echillais SIL
Valorisation énergétique
Chaleur + électricité



CARTONS ET EMBALLAGES



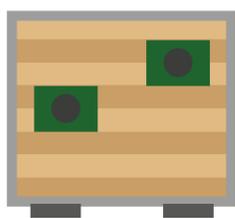
RECYCLAGE DES EMBALLAGES / PAPIERS
CENTRE DE TRI ATRION (16)

Refus, centre d'enfouissement
Filères de recyclage



RECYCLAGE DES CARTONS
SITA SUEZ (Rochefort)

Recyclage

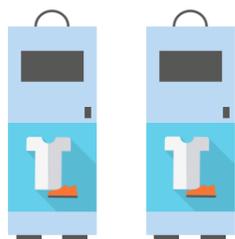


VERRE



SAINT GOBAIN VERALLIA (16)

Recyclage



TEXTILE

Bornes collectées par « Vivractif »

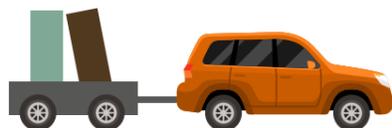


Le Relais (17)
TRI ET RECYCLAGE DU TEXTILE

Recyclage



Réutilisation / Chinetterie « Vivractif »



DÉCHETTERIES



Déchets verts : Plate-forme compostage SIL Bois : Seosse Tonnay-Chte



DDEE : Ecologic Ferraille : GDE Rochefort EcoMobilier : Aytré



Gravats : carrières Sud Ouest Vidange : Sévia St Jean d'Angély



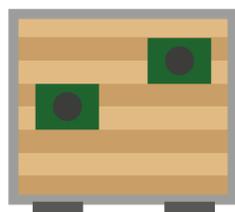
Touts Venants : Enfouissement Clérac Valorisation énergétique



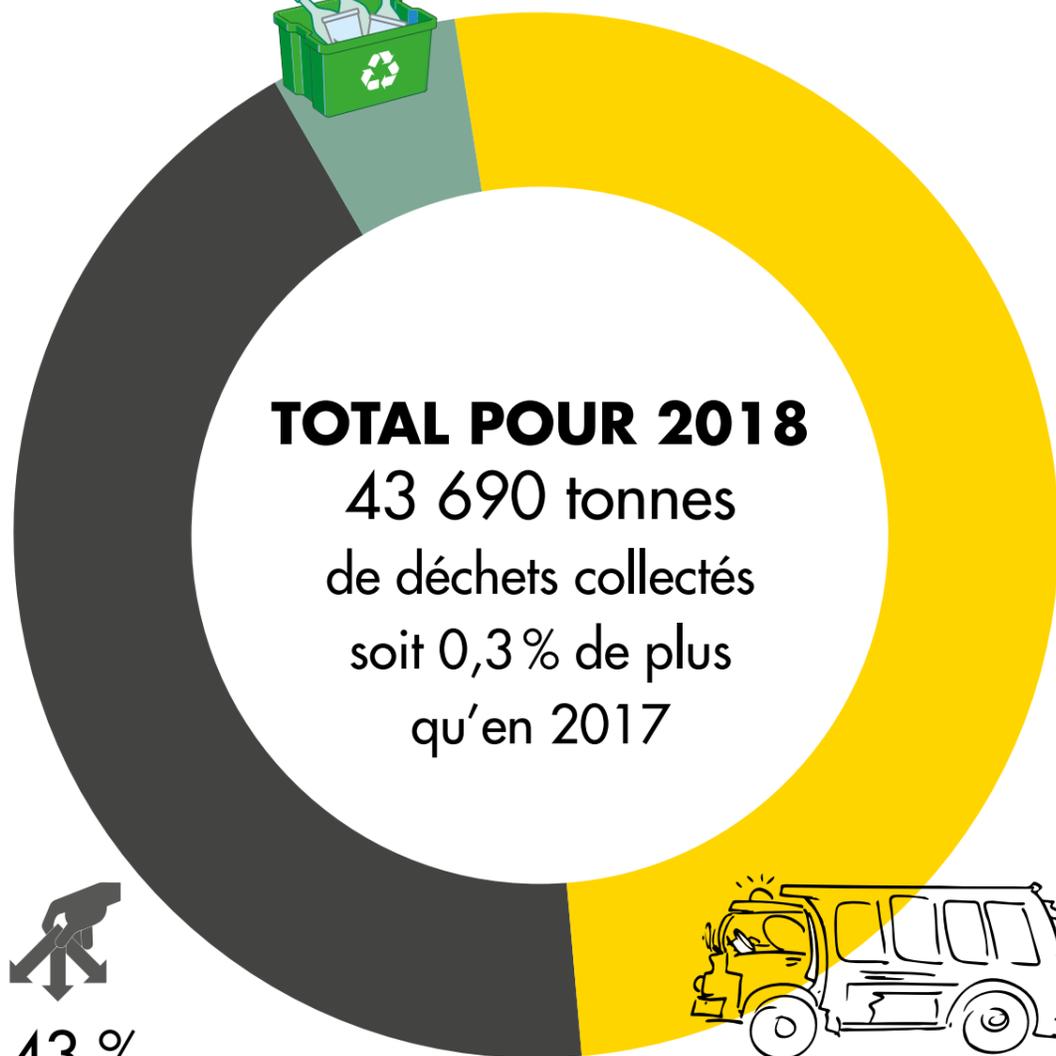
Valorisation Recyclage



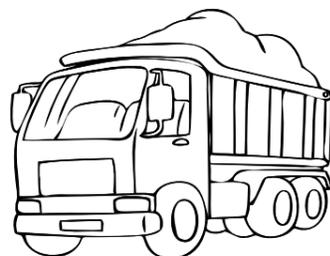
LES INDICATEURS DE COLLECTE



6 %
POINTS D'APPORT
VOLONTAIRE



43 %
DÉCHETTERIES



51 %
COLLECTE EN
PORTE À PORTE

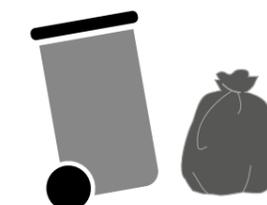
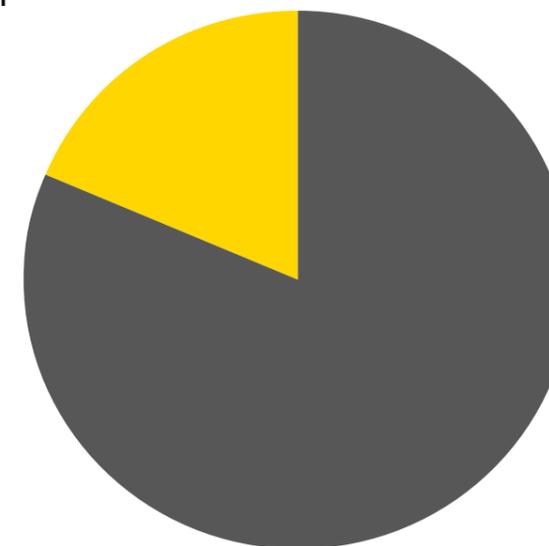


COLLECTE EN PORTE À PORTE

EMBALLAGES PLASTIQUES, PAPIERS, CARTONS

4 539 tonnes

+ 10 % par rapport à 2017

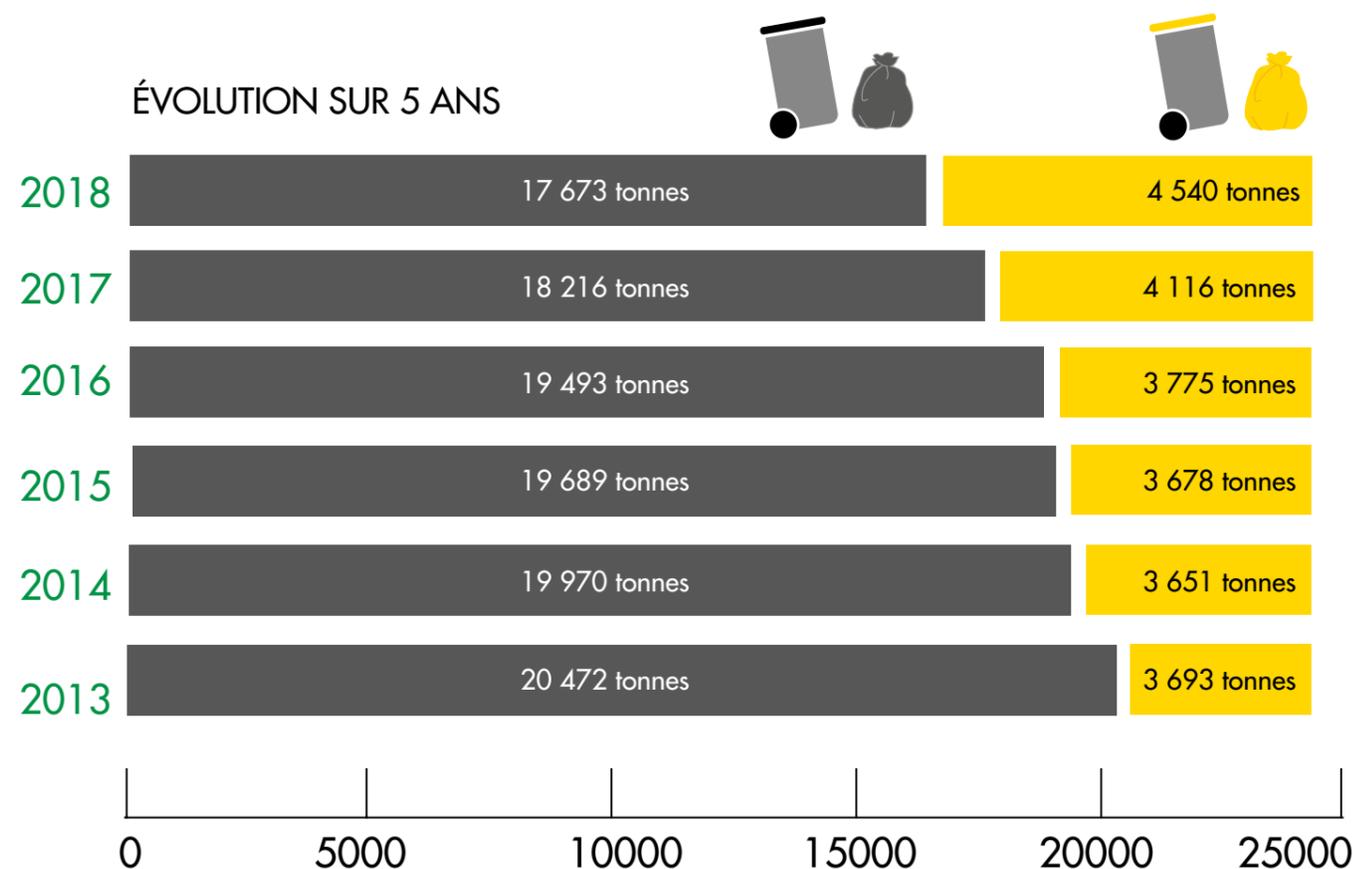


ORDURES MÉNAGÈRES
ET ASSIMILÉS

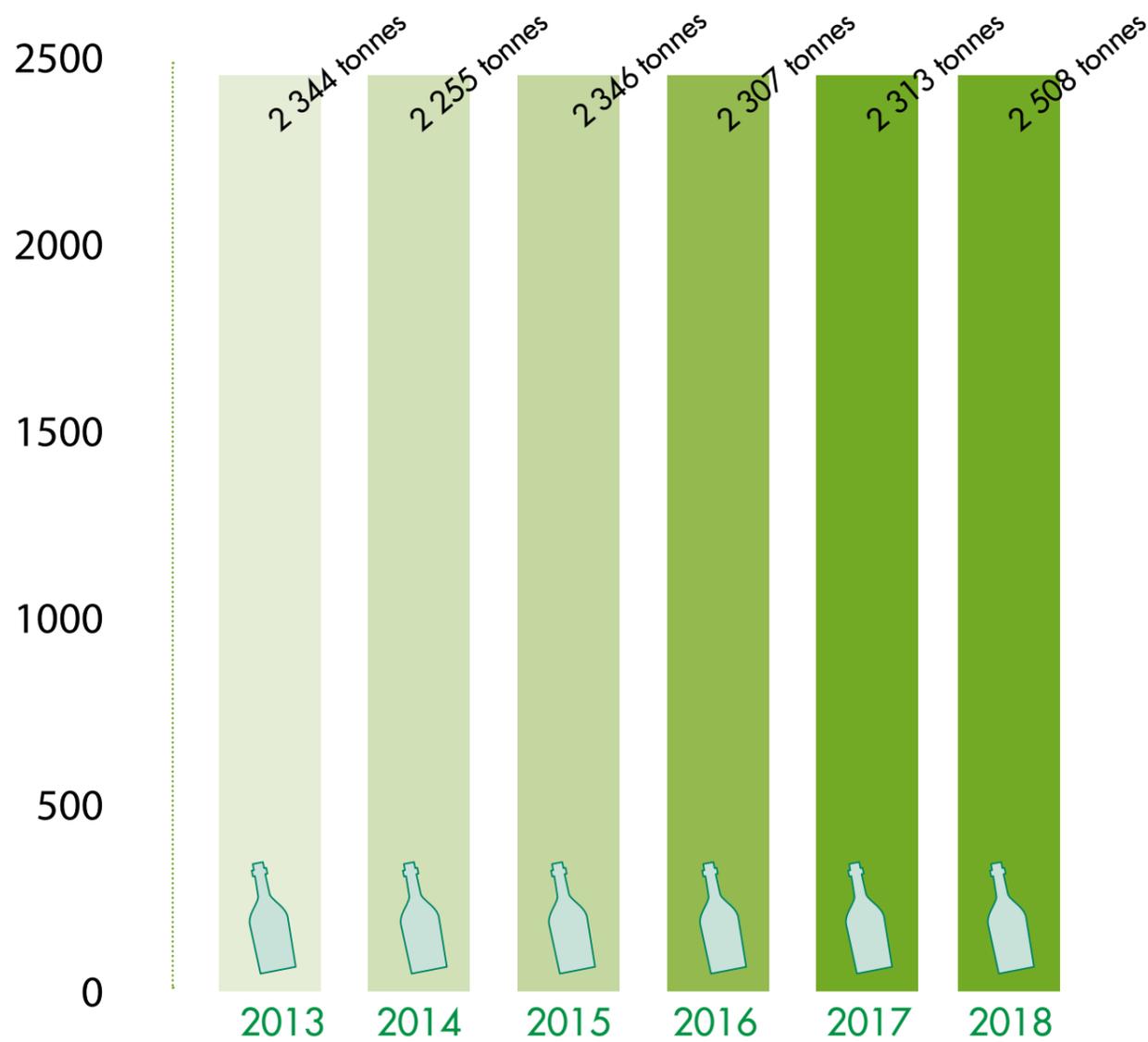
17 673 tonnes

- 3 % par rapport à 2017

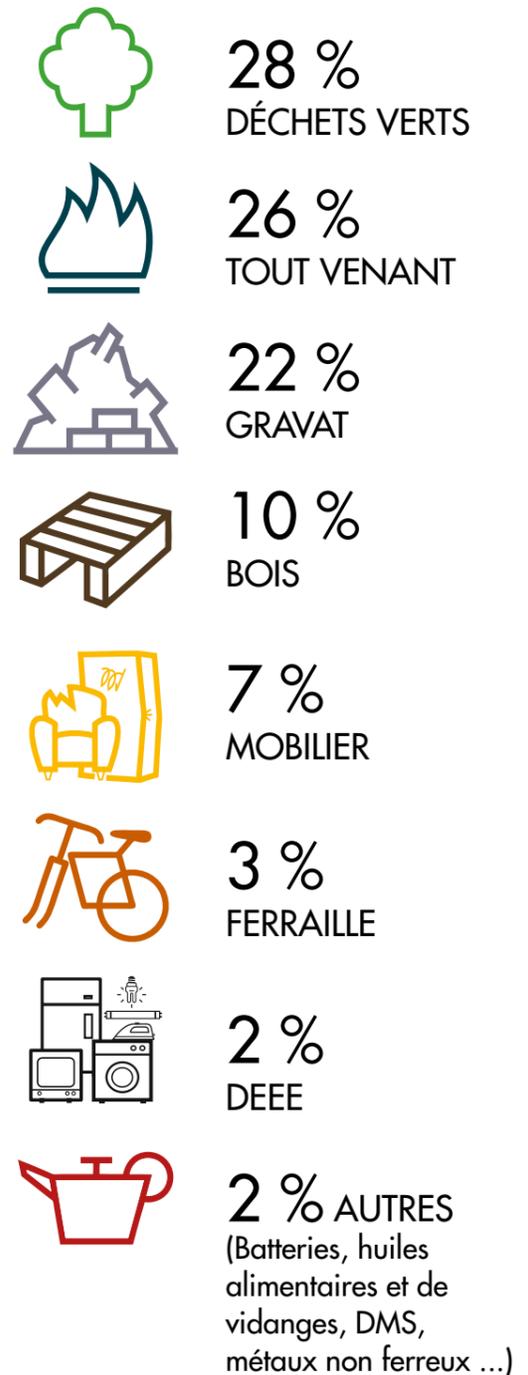
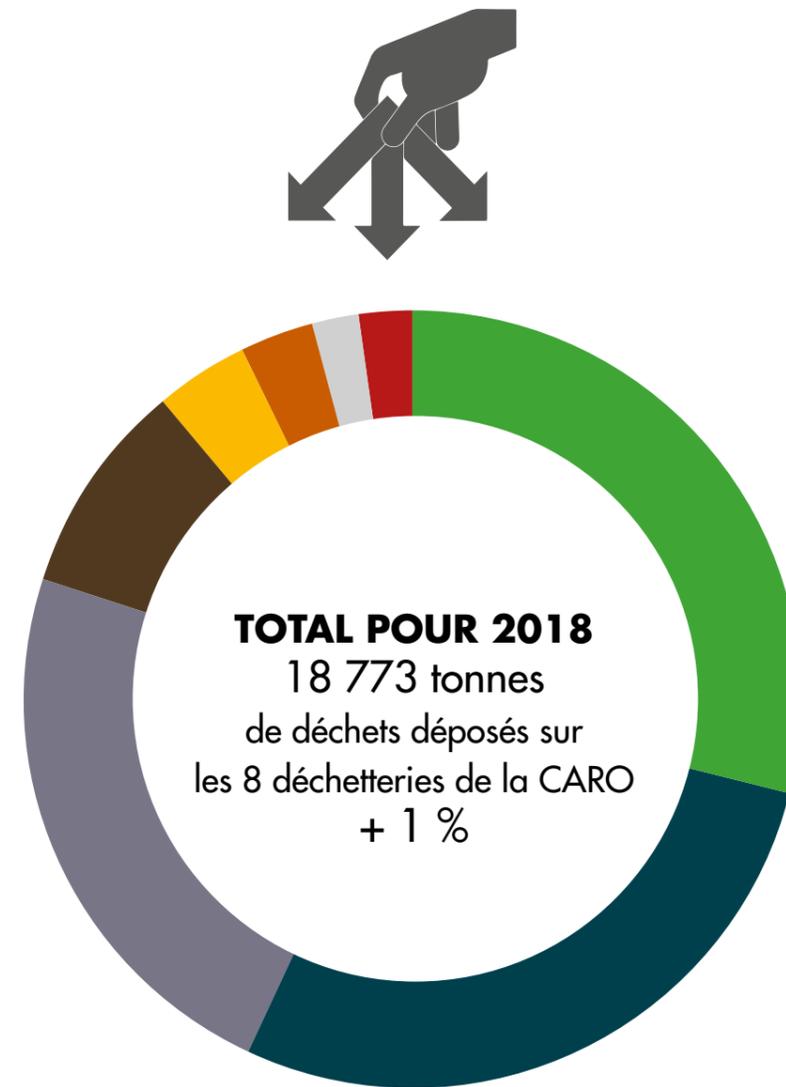
ÉVOLUTION SUR 5 ANS



COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE



COLLECTE EN DÉCHETTERIES



EN 2018

2 508 tonnes de verre
ont été déposées dans les points d'apport volontaire

33 tonnes d'emballages
et **164 tonnes d'ordures ménagères**
ont été déposées dans les points d'apport volontaire
(2 à Rochefort Centre-ville et 4 à Fouras).



ZOOM

Depuis 2018, les déchetteries du territoire (sauf l'île d'Aix) sont équipées de bennes mobiliers permettant de valoriser **4 % des déchets tout venants** (enfouissement).



INDICATEURS FINANCIERS



PORTE A PORTE / POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

DÉPENSES COLLECTE	
COLLECTE EN PORTE A PORTE	2 308 293 €
COLLECTE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE	164 774 €
SUIVI QUALITE MODECOM	7 395 €
NETTOYAGE PAV COMMUNES	10 658 €
ACHAT SACS	22 696 €
OPERATION AMBASSADEURS	3 322 €
ENTRETIEN MINI BENNE AIX	4 864 €
ENTRETIEN CAMION TRI	1 426 €
PETITS EQUIPEMENTS SERVICE	676 €
CARBURANT	1 699 €
TRANSPORT DU VERRE	33 000 €
	2 331 289 €
RECETTES COLLECTE	
SUBVENTIONS (ECO EMBALLAGES / ECO FOLIO / TLC)	835 468 €
RECETTES	835 468 €
COÛT NET	1 720 012 €
DÉPENSES TRAITEMENT ORDURES MENAGERES	
TRAITEMENT OM	3 630 508 €
COÛT NET	3 630 508 €
DEPENSES TRAITEMENT TRI	
TRI	961 986 €
REFUS	43 014 €
	1 005 000 €
RECETTES TRI	
VENTE MATERIAUX	522 172 €
COÛT NET	482 828 €
COUT SERVICE	
COLLECTE	1 720 011,97 €
TRAITEMENT OM	3 630 508 €
TRAITEMENT TRI	482 827,59 €
	5 833 347,56 €

➤ **COÛT SERVICE (net) : 5 833 347,56 €**
soit 235,98 € la tonne

INDICATEURS FINANCIERS



DECHETTERIES

DÉPENSES COLLECTE	
ROTATIONS BENNES	235 000 €
PASSAGES AIX	12 000 €
GESTION HAUT DE QUAI	569 224 €
MAINTENANCE INFORMATIQUE	2 270 €
TELEPHONIE	4 500 €
ENTRETIEN DECHETTERIE	33 772 €
ENTRETIEN COMPACTEURS	7 614 €
MISE AUX NORMES / ETUDES	8 495 €
SECURITE	8 152 €
CARBURANT	13 301 €
ENTRETIEN VEHICULE	4 668 €
PETITS EQUIPEMENTS	3 168 €
FOURNITURES NON STOCKABLES	3 318 €
	905 481 €

DÉPENSES TRAITEMENT	696 276 €
RECETTES DÉCHETTERIES	
VENTES MATÉRIAUX	98 298 €
CARTES PRO ET PARTICULIER / BONS À JETER	31 536 €
ÉCOMOBILIER / ÉCO DDS	50 165 €
	180 450 €

➤ **COÛT SERVICE (net) : 1 421 307 €**
soit 75,26 € la tonne





AUTRES FRAIS SERVICE

DÉPENSES	
N° VERT	1500 €
ANNONCES	0 €
ABONNEMENTS DIVERS	2 030 €
CHARGES FINANCIERES	15 459 €
TAXE FONCIERE	116 €
AMORTISSEMENT	194 579 €
COMMUNICATION	17 014 €
ASSURANCES	733 €
FRAIS PERSONNEL	766 205 €
FRAIS DEPLACEMENTS	887 €
MAINTENANCE INFORMATIQUE LOGICIEL GESTION	12 397 €
HONORAIRES	0 €
EDITION FACTURES / AFRANCHISSEMENT	20 000 €
ANNULATION TITRES ANTERIEURS	96 436 €
IRRECOUVRABLES	152 750 €
DIVERS	0 €
	1 280 105 €
RECETTES	
REMBOURSEMENT CHARGES PERSONNEL	20 884 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	875 €
QUOTE PART SUB INVEST TRANSFEREES	18 213 €
	39 972 €

COÛT SERVICE : 1 240 133 €



Le budget annexe de la gestion des déchets, qui doit s'équilibrer, est financé par la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM). Cette dernière est adressée à tous les usagers du service, particuliers ou professionnels. Pour les particuliers, la Redevance est calculée selon le nombre de personnes présentes au foyer et selon le nombre de collectes hebdomadaires dont ils bénéficient.

Pour les professionnels, une grille tarifaire est élaborée selon l'activité exercée afin de définir un tarif qui tient compte également du nombre de collectes hebdomadaires.

La redevance annuelle est facturée aux usagers en deux fois :
 - un acompte au 1^{er} semestre ;
 - le solde au 2^e semestre.

Les tarifs de la redevance sont votés chaque année par les élus communautaires.

REDEVANCE 2018	
ACOMPTE	4 009 328 €
SOLDE	4 063 002 €
RELIQUAT	60 318 €
ROLES COMPLEMENTAIRES ET N-1	102 038 €
AUTRE	247 €
TOTAL FACTURES	8 234 932 €
DEGREVEMENTS [arrêté au 31/12/2018]	177 197 €

TOTAL REDEVANCE : 8 057 736 €

LA COMMUNICATION AVEC NOS USAGERS

Communauté d'Agglomération Rochefort Océan
Service Environnement

Retrouvez toutes les informations utiles pour le tri sélectif dans :



NOUS CONTACTER :

N° Vert 0 800 085 247

Accueil public du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00
Parc des Fourriers - 3, Av. Maurice Chupin - BP 50224 - 17304 Rochefort Cedex
redevance@agglo-rochefortocean.fr - www.agglo-rochefortocean.fr

ESPACE NATURE - ROCHEFORT

- Distribution de sacs jaunes et noirs, 1 mercredi par trimestre ;
- Animation, expositions, sensibilisation des scolaires à l'environnement et au développement durable.



« NOUS AUSSI ON
A LE DROIT A UNE
NOUVELLE VIE
EN DÉCHETTERIE ! »





ROCHEFORT
Océan

Communauté d'agglomération

www.agglo-rochefortocean.fr